

Avril 2017

Salarié.e.s



Compte personnel d'activité (CPA)

Depuis le 12 janvier 2017, le portail d'accès au CPA est ouvert. Vous pouvez y accéder sur moncompteactivite.gouv.fr. Vous y retrouverez votre compte personnel de formation (CPF), que vous aviez dû ouvrir dès 2015. Sinon, il n'est pas trop tard pour bien faire...

Accident de trajet lié au repas d'un.e salarié.e

Lorsqu'un.e salarié.e reste dans l'entreprise (repas pris dans une cantine par exemple), l'accident survenu est un accident du travail.

La notion de "lieu où un.e salarié.e prend habituellement ses repas" n'impose pas une fréquentation quotidienne du lieu de prise du repas mais cette fréquentation doit être "régulière" : 1 ou 2 fois par semaine par exemple.

Constat d'inaptitude au travail

Désormais, le médecin du travail pourra délivrer l'avis d'inaptitude à l'issue d'un seul examen au lieu des deux prévus antérieurement.

